

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE  
DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

ASPAM

La Chaux-de-Fonds,  
Le 8 novembre 2016

**PRESENTATION DE LA FERME DROZ-DIT-BUSSET EN 2016**

De 2013 à 2016, l'activité principale de l'ASPAM s'est portée sur la restauration de la Ferme Droz-dit-Busset.

La Commune de La Chaux-de-Fonds était propriétaire de la ferme depuis 1950. La ferme avait subi quelques modifications pour la rendre habitable et en particulier l'installation de sanitaires rudimentaires dans la sous-grange. Depuis une vingtaine d'années, la ferme était délaissée, parfois squattée.

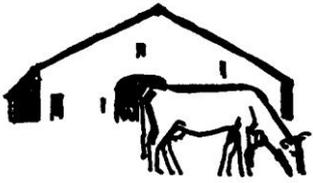
La Commune a cédé la ferme et la parcelle sur laquelle elle est construite à l'ASPAM par l'octroi d'un droit de superficie, à fin 2012, à charge de l'ASPAM de la réhabiliter et d'y ouvrir un établissement public avant 2021, toute subvention communale étant par avance exclue.

Les travaux ont débuté fin 2013 par la réfection du toit.

Avec le soutien des services communaux et cantonaux du patrimoine, M. Jacques Bujard, M. Patrick Jaggi et Jean-Daniel Jeanneret, les travaux menés par Gilles Tissot ont été achevés en mai 2016 avec l'ouverture du restaurant par ses exploitants locataires, M. et Mme Cuendet, qui tenaient auparavant le Restaurant du Reymond.

Nous avons tenu les délais grâce au soutien de la BCN qui nous a accordé les prêts hypothécaires nécessaires au financement de ce chantier devisé initialement à CHF. 1'200'000.- et qui nous a coûté finalement CHF. 1'450'000.-.

\* \* \* \*



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE  
DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

ASPAM

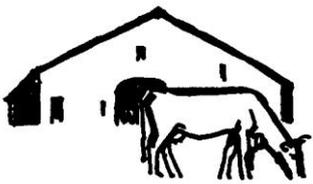
La ferme est intéressante par son volume. Elle est typique par ses proportions et par l'inclinaison de son toit à deux pans.

La façade sud comprend plusieurs jours encadrés de pierres de taille dont le linteau de la porte d'entrée portant l'inscription PECM « Paix En Cette Maison » et les dates de 1590 et 1611 et le linteau de la fenêtre de la belle chambre sud portant la date de 1675 et le cartouche aux initiales PDDDB « Pierre Droz-dit-Busset » propriétaire d'alors et B et H correspondant au nom de son épouse, probablement une fille Huguenin, un cœur entre deux étoiles, symbole parlant de leur union, un rasoir et une lancette croisés, se rapportant aux fonctions de Pierre Droz-dit-Busset chirurgien-barbier et finalement une fleur de lys, probablement un clin d'œil respectueux aux Orléans-Longueville, maîtres du Comté et Principauté de Neuchâtel.

La date de 1590 est celle de la construction de la ferme et celles de 1611 et 1675 de transformations successives.

La date de 1590 figurant sur le linteau de la porte d'entrée est certainement celle de la construction primitive de la ferme car elle correspond à la datation dendrochronologique des maîtresses poutres de la charpente de la ferme.

Pour la datation d'une ferme, celle de la charpente, lorsqu'elle a subsisté comme dans le cas présent, est déterminante vu le mode de construction d'une ferme à la fin du XVI<sup>ème</sup>, début du XVII<sup>ème</sup>. A cette époque, la construction d'une ferme commence par la charpente qui est constituée de plusieurs rangs de fermes assemblés à terre et dressés successivement à la verticale pour être reliés ensuite par la poutraison horizontale, avant d'être recouverte du toit de bardeau. Ainsi à l'abri, pouvaient être effectués les travaux de maçonnerie recourant comme liants à de la chaux, voire à de la terre marneuse utilisables à sec seulement.



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE  
DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

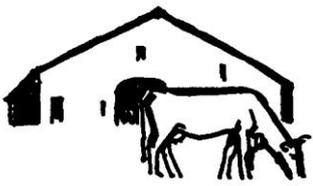
ASPAM

La date de 1611 associée à celle de 1590 sur le linteau de la porte d'entrée rappelle la date de la construction initiale de la ferme, 1590, et celle de la maçonnerie du premier niveau de la ferme en 1611.

La date de 1675 figurant sur le linteau de la belle chambre sud est certainement celle de la surélévation de la façade sud en dur avec l'ouverture de nouvelles fenêtres, par le chirurgien-barbier Pierre Droz-dit-Busset. Le journal du perruquier-notaire Sandoz rapporte que l'un des maîtres chirurgiens des Montagnes dénommé Droz dit Busset, qui est probablement le nôtre, a été requis par le Gouvernement de la Principauté de Neuchâtel en 1671 d'examiner un dénommé Daniel Humbert Droz-dit-Colet soupçonné d'être atteint de la lèpre, qui fut reconnu lépreux et, pour éviter la contagion, obligé à rester cloîtré chez lui, la lèpre étant aussi crainte que la peste qui ravagea la Seigneurie de Valangin en 1638 au point que les deux cimetières de La Chaux-de-Fonds n'y suffisaient plus et que Daniel Vuillemin, d'accord de céder le terrain nécessaire à l'agrandissement des deux cimetières, décéda de la peste avant d'avoir pu passer l'acte de vente devant notaire...

On ignore l'identité des premiers propriétaires de la ferme mais on sait qu'elle demeura en mains de Droz-dit-Busset de 1675 à 1853 et qu'ils se sont prénommés Pierre, Moïse, Sébastien, Daniel, Abram et finalement Jules.

L'intérieur de la ferme avant notre intervention n'avait d'intérêt que par sa charpente et la belle chambre datée de 1630 installée à l'étage, incorporée à l'époque à la maçonnerie de 1675. Cette chambre de bois se présente comme une forme de caisse dont les parois sont faites de fortes planches reliées par des couvre-joints et d'un plafond soutenu par des poutres décorées de rainures, le tout en l'état d'époque sans la moindre couche de peinture, ce qui est rare. Il est possible que cette chambre démontable ait été apportée en dot par l'épouse de Pierre Droz-dit-Busset, selon une hypothèse de Jean-Daniel Jeanneret.



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE  
DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

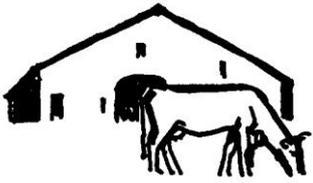
ASPAM

Il y avait bien encore quelques portes et boiseries de style Louis XIII que nous avons conservées, comme la seule des poutres biseautées et terminées en forme de pointe de ski qui soutenaient le tué supprimé à la fin du XVIII<sup>ème</sup> probablement.

Nous avons eu la chance qu'en cours de travaux le Musée d'Histoire de La Chaux-de-Fonds ait mis à notre disposition différents éléments du patrimoine rural qui ne trouvaient plus place dans sa nouvelle conception du Musée. Il s'agit en particulier d'une chambre exceptionnelle provenant d'une ferme de Boïnod, du plafond de bois cintré de la Ferme du Cernil des Arbres datant selon le service de dendrochronologie de 1542, d'une colonne de cheminée et de deux poêles de catelles peintes du XVIII<sup>ème</sup>. Ces éléments rapportés ont évidemment enrichis ce pauvre intérieur et ne devraient pas faire croire qu'à l'origine et du temps des Droz-dit-Busset la ferme fût aussi remarquable, contrairement à la ferme des Brandt où la somptueuse chambre renaissance du poêle était en place et permet d'en conclure que les Brandt étaient des notables.

Au demeurant, ce n'est pas la première fois que nous nous permettons de compléter une vieille demeure d'éléments récupérés. Ce fut le cas à Charrière 91, le restaurant de la Cheminée, où la cheminée à colonnes de la salle à manger est celle de la grande Ecouâne qui avait brûlé. Ce fut le cas aussi à la ferme de Greubel Forsey, Eplatures Grise 16, où fut remontée la cuisine voûtée de la Maltournée qui avait également brûlé, ou encore au Musée Paysan s'agissant de l'alcôve qui provient de la ferme du Gros Plâne ou du tué récupéré d'une ferme des Bénéciardes, ou encore du poêle vaudruzien que nous avons remonté dans la belle chambre de la ferme des Brandt.

A nos yeux, les réemplois de ces éléments du patrimoine concourent à sa mise en valeur pour autant, bien sûr, qu'ils soient signalés pour éviter qu'ils soient trompeurs et qu'un jour, dans de nombreuses années, ils soient la cause de la déprime générale de nos archéologues incapables de s'y retrouver.



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE  
DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

ASPAM

Les transformations et restaurations principales opérées par l'ASPAM de 2013 à 2016 sont les suivantes :

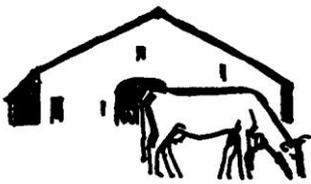
Nous avons modifié le plan du rez-de-chaussée en déplaçant l'entrée à l'ouest de la façade sud, en empiétant sur l'écurie pour le hall d'entrée où nous avons posé l'escalier d'accès à la grange. Nous avons utilisé la sous-grange et le corridor d'entrée en supprimant leur séparation pour agrandir l'espace de la cuisine et poser sur toute cette surface des dalles de récupération. Nous avons installé la cuisine dans l'écurie et rehaussé le plafond du rez-de-chaussée pour nous conformer aux normes et, vu la suppression de cloisons, posé deux grosses poutres de soutien horizontales perpendiculaires à l'axe du toit. Nous avons réalisé la cheminée à colonnes à l'emplacement d'un des deux foyers, installé des plafonds et les boiseries des belles chambres du nord (plafond de Boinod agrandi) et du sud (plafond de 1542), posé un poêle du XVIII<sup>ème</sup> dans chacune des deux salles à manger, et des sanitaires et locaux techniques dans la sous-grange en bordure du couloir transversal nord-sud donnant accès la terrasse et au verger.

A l'étage, dans la grange, nous avons reposé le pont de grange d'origine, installé des toilettes camouflées en chambres de faucheurs, un passe-plat, etc. et apporté de la lumière en vitrant la porte de grange et en modifiant la ramée qui la surplombe.

Nous avons doublé et isolé tous les murs, à l'intérieur, ainsi que le toit, installé les radiateurs nécessaires au chauffage au gaz de ville, etc.

A l'extérieur, nous avons adapté l'accès par le pont de grange, reconstruit son mur de soutènement et restauré le cabanon adjacent au pont de grange, ainsi que le chemin de pierres en hérisson devant la façade sud et le mur séparant notre parcelle de la route cantonale.

Ma présentation sommaire de la ferme fait état de 5 dates, de 1542 en passant par 1590, 1611, 1630, jusqu'à 1675, dates qui jalonnent



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE  
DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

ASPAM

l'histoire de la construction et des transformations de la ferme avant l'intervention de l'ASPAM.

Comme ces dates en elles-mêmes sont un peu sèches et ne nous parlent pas nécessairement, il m'a paru utile de situer sommairement les 3 premières dans leur contexte historique, en précisant que je ne suis pas historien et que j'ai tiré mes informations de « Histoire du canton de Neuchâtel » en 2 volumes de Philippe Henry, Editions Alphil-Presses Universitaires Suisses ; de « Histoire de La Chaux-de-Fonds » de Raoul Cop ; de « Histoire de la Suisse, des origines à 1815 pour les nuls » de Georges Andrey ; de « Histoire de France » de Sébastien Rauline et de « Histoire passionnée de la France » de Jean Sévillia.

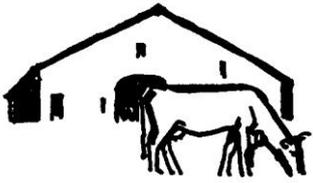
## 1542

Le plafond de bois cintré de la ferme des Arbres qui date de 1542 est plus ancien que la ferme du Cernil des Arbres dont la charpente est constituée d'arbres abattus durant les hivers 1577-1578 et 1580-1581. Il est donc probable que ce plafond soit un réemploi ou qu'il ait fait partie d'une première construction de la ferme du Cernil des Arbres.

En 1542, si le Cernil des Arbres a été initialement construit à cette date, il faisait partie du territoire du Locle colonisé par les francs-habergeants loclois du Clos de la Franchise, bien avant que soit constituée et délimitée la mairie de La Chaux-de-Fonds en 1656.

La Chaux-de-Fonds, dont le nom apparaît en 1350, la Chaz-de-Fonz, comptait dans les années 1550 environ 40 à 50 feux, soit environ 200 personnes faisant partie de la paroisse de La Chaux-de-Fonds qui a édifié son église en 1523.

La Chaux-de-Fonds relevait de la Seigneurie de Valangin qui comptait à peine plus de 3000 habitants en 1531, dont environ la moitié établie à la Sagne, au Locle, aux Brenets et aux Planchettes et l'autre au Val-de-Ruz. La Seigneurie de Valangin s'est développée dans les



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE  
DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

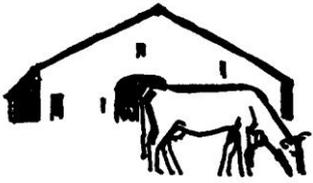
ASPAM

Montagnes après les épidémies de peste de 1348 et 1360 qui ont tué le tiers de sa population, grâce aux franchises accordées par Jean d'Arberg aux pionniers du Locle et de La Sagne qui ont procédé aux défrichements légaux ou clandestins.

La Seigneurie appartenait à la maison des Arberg – Valangin, la branche alémanique des Neuchâtel qui s'éteint au décès de Claude d'Arberg en 1518 faute de descendant masculin. Claude d'Arberg avait épousé une noble bourguignonne, Guillemette de Vergy, qui lui avait donné une fille décédée en 1519 laissant son fils né en 1518, René de Challant, qui prend le titre de Seigneur de Valangin sous la régence de Guillemette de Vergy laquelle décède en 1543 au Château de Valangin.

Notre plafond de 1542 a donc été réalisé sous le règne de René de Challant, un prince important mais désargenté, vassal du duc de Savoie par les terres du Val d'Aoste qu'il tenait de son père. Ce fastueux personnage ne résidait que rarement à Valangin contrairement à sa grand-mère Guillemette de Vergy. Il n'a laissé que peu de souvenirs dans la région où il aurait fait construire la Maison Carrée du Valanvron en 1530 (et les noms de lieux, le Bas-Monsieur, dénomination dérivée de le ban à Monsieur et Maison Monsieur au bord du Doubs), contrairement à Claude d'Arberg et Guillemette de Vergy qui ont favorisé la construction du clocher du moutier du Locle (1525), de la nef de l'église de la Sagne (1526 environ) et de la première église de La Chaux-de-Fonds en 1523.

En 1503, le Comté de Neuchâtel, qui se veut suzerain du Seigneur de Valangin, passe à Jeanne de Hochberg qui a épousé en 1504 un prince du sang, Louis d'Orléans-Longueville descendant du duc Louis d'Orléans, frère du Roi de France Charles VI. Jeanne de Hochberg était de plus apparentée par alliance à François Ier qui régna dès 1515. Le Comté n'est pas mieux servi que la Seigneurie avec René de Challant. Jeanne de Hochberg est pleinement tournée vers la France et se comporte comme une princesse française passant son temps à la cour ou dans les seigneuries de son mari. Le Comté ne l'intéressait



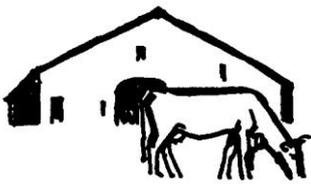
ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE  
DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

ASPAM

que pour en tirer les moyens de mener en France une vie plus éclatante. La situation de Jeanne de Hochberg devint difficile par rapport aux cantons suisses qui comptaient 4 combourgeois de Neuchâtel (Berne, Soleure, Fribourg et Lucerne), lorsque les relations entre le Roi Louis XII et les suisses se dégradèrent à cause des guerres d'Italie (les suisses protecteurs du milanais l'en ont chassé en 1512, l'ont vaincu à Novare et ont assiégé Dijon en 1513). Les suisses craignaient que le Comté de Neuchâtel serve de base à Louis XII pour des expéditions contre eux. Aussi les 4 villes combourgeoises puis les 13 cantons suisses occupèrent-ils Neuchâtel en 1512 et Jeanne de Hochberg ne reprit l'administration du Comté que 17 ans plus tard en 1529, après que les suisses vaincus à Marignan en 1515 se soient accommodés avec leur vainqueur François Ier qui les avait copieusement soudoyés. A la fin de sa vie en 1543, Jeanne de Hochberg a encore tenté de vendre le Comté à Fribourg !... Sa tombe est à Epoisse, en Bourgogne.

L'événement marquant du règne de René de Challant et de Jeanne de Hochberg fut l'introduction de la réforme dans le Comté et la Seigneurie. Ni René de Challant, ni Guillemette de Vergy, ni Jeanne de Hochberg, seigneurs très catholiques, ne purent empêcher l'avènement de la réforme, sous l'influence de Berne réformée en 1528 qui utilise la religion comme un instrument de la conquête territoriale du pays de Vaud Savoyard en 1536. Berne au fût de sa puissance militaire joue aussi sur les relations de combourgeoisie qu'elle entretient avec le Comté et la Seigneurie. La réforme s'introduit à Neuchâtel dès 1530 et s'impose définitivement dans la Seigneurie en 1536.

Le charpentier qui réalisa le plafond de la ferme des Arbres a probablement entendu prêcher Guillaume Farel qui n'avait pas manqué de le convertir au protestantisme, comme il le fit pour le nouveau curé Jacques Droz qui venait de succéder au premier curé de l'église de La Chaux-de-Fonds, Jean Bard.



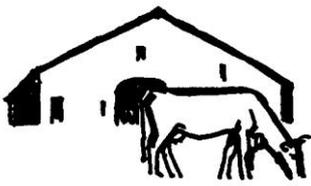
Et c'est peut-être de cette époque que date l'expression de mes grands-parents « On est de Berne » qui voulait dire qu'on était du bon côté, que tout allait bien, qu'on n'avait rien à craindre.

### 1590-1611

La date de 1590 du linteau de la porte d'entrée, marque la fin de la Seigneurie de Valangin. Après la mort de René de Challant en 1565, ses deux filles se disputent le pouvoir. Il s'agit de Philiberte, épouse du comte Joseph de Torniel et d'Isabelle, épouse de Frédéric de Madrutz, comte d'Avy. Afin de remplir ses caisses et de s'assurer de l'appui de ses sujets, Isabelle multiplie les acensements à bas prix et les affranchissements de tout genre. Elle vend le Moulin de La Chaux-de-Fonds, la Maison Carrée, etc. Cette politique à court terme procure de grosses rentrées sur le moment mais s'accompagne d'une dilapidation des biens domaniaux et partant d'une diminution des rentrées fiscales.

La Seigneurie de Valangin, qui avait constamment discuté de son rapport de vassal à suzerain avec le Comté de Neuchâtel, en s'appuyant sur ses relations particulières de fidélité avec l'Evêque de Bâle et le comte de Montbéliard, est finalement vendue par les deux comtesses ou leurs héritiers au comte de Montbéliard en 1590. Mais la comtesse de Neuchâtel, Marie de Bourbon, fait valoir ses droits en tant que suzeraine, avec l'appui des Confédérés. Une intervention militaire semble se profiler mais finalement, en 1592, Marie de Bourbon rachète au comte de Montbéliard ses droits sur la Seigneurie qui devient partie intégrante du Comté de Neuchâtel. Et c'est ainsi qu'alors que les Montagnes constituaient une force déterminante au sein de l'ancienne Seigneurie, qu'elles ne représentent plus qu'une petite fraction du Comté de Neuchâtel et que commencent les rivalités entre le Haut et la Bas qui, aujourd'hui encore, n'ont pas disparu.

A part le canton de Berne qui le soutenait de sa puissance militaire, ses autres voisins du Comté ne manquaient pas de l'inquiéter. La Franche-Comté était une possession espagnole de l'empire des

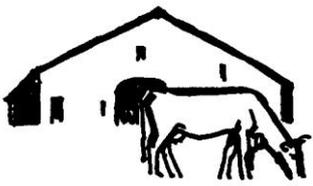


ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE  
DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

ASPAM

Habsbourg qui depuis Charlequint était en conflit perpétuel avec le Royaume de France. Le sort de la Franche-Comté était tributaire des guerres et des paix provisoires des deux antagonistes, jusqu'à ce qu'elle soit annexée par Louis XIV en 1678.

En France, les doctrines réformatrices se répandent à partir de 1520 sous le règne de François Ier qui déclenche la répression après la provocation des placards, des affiches apposées à Paris et à Amboise jusque sur la porte du roi dénonçant le dogme de la transsubstantiation (le pain et le vin consacrés se transformant en la substance du corps et du sang du Christ), aboutissant à l'exécution d'une vingtaine de protestants. Les catholiques, emmenés par François Duc de Guise et son frère Charles Cardinal et Duc de Lorraine, organisent la résistance au protestantisme et exercent le pouvoir en lieu et place du jeune roi François II. Les chefs protestants Antoine de Bourbon, roi de Navarre, le Prince de Condé, son frère et les Coligny, résolus à s'opposer au gouvernement des Guise, tentent d'enlever le jeune roi à Amboise en mars 1560. Ayant échoué, la conjuration est noyée dans le sang, 1200 huguenots sont exécutés et le pouvoir des Guise est renforcé. Les guerres de religion commencent en 1562 et dureront 36 ans jusqu'en 1598. En 1572, c'est la Saint-Barthélemy, le massacre des protestants à Paris et en Province. 2 à 3000 victimes à Paris et 8 à 10000 en Province. Sous Henri III, qui n'a pas d'enfant, son cousin et premier prince du sang, Henri de Navarre, qui est protestant apparaît comme l'héritier du trône. Pour les catholiques, c'est impensable et le Duc de Guise revendique le trône et mobilise la Ligue catholique. La Ligue soulève Paris. En 1588, c'est la journée des barricades. Paris se révolte et contraint le roi à la fuite. Le roi se résout à faire assassiner Henri de Guise et son frère Louis Cardinal de Lorraine, au château de Blois en décembre 1588. Le frère des Guise assassinés, le Duc de Mayenne, soulève les provinces catholiques. Henri III n'a d'autres ressources que de se rapprocher d'Henri de Navarre, l'héritier du trône et leurs deux armées assiègent ensemble Paris. La Ligue appelle au régicide pour la purification du royaume, si bien que le 1<sup>er</sup> août 1589 Jacques Clément, un moine cordelier, poignarde Henri III. Après cet assassinat, Henri de Navarre est roi de France *de jure* sous le nom



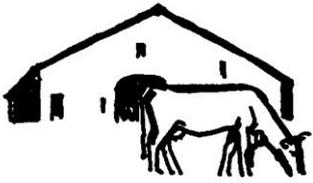
ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE  
DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

ASPAM

d'Henri IV, alors que la Ligue reconnaît le Cardinal de Bourbon comme souverain sous le nom de Charles X qui décède opportunément en 1590, et c'est les armes à la main qu'Henri IV doit conquérir son trône affrontant le Duc de Mayenne, chef de la Ligue, et qu'il vainc son armée à Arques en 1589, puis à Ivry en 1590, bataille où il s'écrie « Ralliez-vous à mon panache blanc, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire » ! En 1591, Henri IV assiège Paris où la Ligue a pris le pouvoir. Pour en sortir, Henri IV se convertit au catholicisme et signe l'Edit de Nantes en 1598 qui clôt les guerres de religion. Henri IV, qui avait déclaré la guerre à l'Espagne en 1595, met en échec le projet de Philippe II d'Espagne d'établir une monarchie universelle habsbourgeoise. En 1610, la perspective d'une nouvelle guerre contre l'Espagne se précise. Henri IV, qui a rétabli le catholicisme dans le royaume, s'apprête à entrer en guerre contre la grande puissance catholique d'Europe, ce qui inquiète terriblement les catholiques français, à commencer par la reine Marie de Médicis et c'est pour calmer l'opinion, mais aussi pour assurer la stabilité gouvernementale en l'absence du roi, qu'Henri IV la fait couronner à Saint-Denis le 13 mai 1610. Le lendemain, il est assassiné par François Ravallac. A la mort d'Henri IV, son fils Louis XIII n'a que 9 ans. Sous la régence de sa mère Marie de Médicis, Louis XIII se fait sacrer à Reims en octobre 1610.

En Suisse, la réforme est adoptée par le gouvernement zurichois en 1525. La Suisse se partage bientôt en deux camps. Dès 1527, les villes réformées se lient dans les « combourgeoisies chrétiennes », auxquelles s'oppose « l'Union chrétienne », d'où les guerres de religion de Kappel en 1529 et 1531 où 600 zurichois dont leur aumônier Zwingli restent sur le carreau.

En 1584, suite à la Saint-Barthélemy de 1572, Berne, Genève, Zürich signent un Traité de combourgeoisie. Dans l'autre camp, en 1586, les 7 cantons catholiques signent à Lucerne la Ligue d'Or et la tension monte au point qu'en 1597 la Diète doit décider la partition d'Appenzell en Appenzell Rhodes-Intérieures catholiques, et en Rhodes-Extérieures, évangéliques...



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE  
DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

ASPAM

En 1590, il faut constater que la Seigneurie de Valangin et le Comté ont échappé à ces guerres de religion fratricides en adoptant en 1530-1536 le protestantisme avec conviction et avec profit. La campagne de construction ou de reconstruction des fermes du Haut au début du XVIIème n'est certainement pas étrangère aux affaires (commerce de bétail et de chevaux) que les Montagnons ont pu réaliser avec le Royaume de France ravagé par ses guerres de religion. Le malheur des uns fait le bonheur des autres. L'histoire se répète, ce qui prouve qu'elle n'apprend rien à l'humanité qui l'ignore.

Lucien Tissot